

Le traité commercial avec le Canada touché en plein vol

- A l'exception du MR, tous les partis francophones sont opposés au traité de libre-échange avec le Canada (Ceta).

- Sans l'accord des gouvernements wallon, bruxellois, et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Belgique ne pourra pas le ratifier.

- Notre pays va-t-il se retrouver isolé au niveau européen ?

La Belgique francophone seule contre tous

L'idée de négocier et de signer un traité de libre-échange commercial entre l'Union européenne et le Canada (Ceta) a pour intention première d'harmoniser un certain nombre de règles différentes de part et d'autre de l'Atlantique et de faciliter, voire de réduire les droits de douane et les complications administratives qui vont avec.

Si le débat controversé sur le Ceta semble être récent dans notre pays, du moins au niveau politique, il faut quand même rappeler que les premiers à avoir soulevé certains problèmes liés à cet accord – arbitrage, crainte d'un abaissement des normes sociales et environnementales, etc. – n'étaient pas forcément ceux que l'on entend le plus actuellement. Ce sont d'abord des syndicats, des mutuelles, et d'autres associations de défenses (consommateurs, droits de l'homme, etc.) qui se sont mobilisées. Au niveau politique, Ecolo et le PTB prêchaient d'ailleurs un peu dans le désert lorsque ses élus abordaient cette question.

Depuis lors, PS et CDH se sont ralliés aux rangs des opposants. Il y a quelques mois les députés wallons – tous, à l'exception des élus MR – ont même voté une proposition de résolution visant à demander au gouvernement wallon de refuser la délégation de la signature à l'Etat belge.

Tous contre, sauf la Flandre et le fédéral

Ce mercredi, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles devait en faire de même (le débat était toujours en cours dans la soirée). La Wallonie s'apprête à remettre le couvert ce vendredi en séance plénière extraordinaire. La Communauté germanophone et le Parlement bruxellois tiennent ou tiendront la même ligne. Au final, seule la Flandre approuve le Ceta.

Les conséquences? Lourdes. Le gouvernement fédéral, pourtant lui aussi favorable à ce traité, va devoir renoncer à ratifier l'accord. La Belgique est en effet un Etat fédéral avec des compétences – tel le Commerce extérieur – qui peuvent être exercées par différents niveaux de pouvoir (fédéral, Régions et Communautés). Ces autres niveaux doivent, bien entendu avoir leur mot à dire dans un traité qui touche à leur pré carré.

Personne, dans le camp des "contre", ne semble vouloir faire marche arrière, malgré l'arrivée, ces derniers jours, d'une déclaration interprétative du traité, qui doit

permettre de comprendre le sens à donner à certaines dispositions très techniques figurant dans l'accord. Une déclaration dans laquelle le camp des "pour" voit des clarifications importantes pour certains points d'accrocs, là où les tenants du "contre" avancent que cette déclaration n'est en rien contraignante.

Un avenir flou

Que va-t-il donc se passer? Et bien, c'est la grande question. Lorsqu'il faudra ratifier le texte, en principe le 27 octobre, Didier Reynders (MR), le ministre belge des Affaires étrangères, devra annoncer à ses homologues que la Belgique y renonce. Ce qui serait un coup de semonce puisque les 27 autres Etats membres semblent prêts à le ratifier (mais on attend l'avis de la cour constitutionnelle allemande sur la question). Le "non" belge devrait entraîner le blocage du texte, une renégociation (personne n'y croit), voire son enterrement. Préfigurant alors le sort qui pourrait être réservé au TTIP (même accord mais avec les USA). Là aussi, l'avenir reste flou, les positions actuelles des uns et des autres étant les mêmes que sur le Ceta.

Stéphane Tassin

Repères

Légalement contraignante, ou pas, cette "déclaration interprétative" qui complétera le traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada? La question est primordiale, pour les francophones. La réponse est-elle claire? Rédigée dans un

langage clair, cette déclaration vise à lever toute ambiguïté juridique quant à l'interprétation du Ceta, pour répondre aux préoccupations de plusieurs Etats membres. C'est donc, a priori, un document légal. Validé par le Canada, le texte n'a pas encore franchi la rampe du Coreper (les ambassadeurs des Etats membres auprès de

l'Union), en raison des préventions belgo-wallonne. Mais le temps presse: la réunion extraordinaire des ministres européens du Commerce est programmée pour le 18 octobre. Une chose est en tout cas certaine: l'Union européenne et le Canada ne rouvriront pas le traité pour les beaux yeux de la Région wallonne. **OleB**

POUR

"Ce traité sera évalué, il faut cesser de le diaboliser"

Du côté des députés wallons MR, la spécialiste du dossier relatif au Ceta est Virginie Defrang-Firket. Elle et son parti sont résolument dans le camp du "pour" la ratification du traité de libre-échange avec le Canada. *"C'est une réelle opportunité pour les entreprises et leurs exportations. Les entreprises seront enfin dans un système de concurrence équitable avec les entreprises canadiennes. Ce sera aussi l'occasion de favoriser les investissements canadiens sur notre territoire."* Un sentiment partagé à l'Awex (Agence wallonne à l'exportation),

Dans un entretien à "L'Echo", la patronne de l'Awex, Pascale Delcomminette, donne l'exemple d'un accord de libre-échange signé en 2011 avec la Corée du Sud: *"Depuis lors, on a enregistré 30% d'exportations en plus vers ce pays, ce n'est pas anodin."* Et même si elle reconnaît que les négociations entre l'Union européenne et le Canada, qui ont démarré il y a sept ans, *"ont sans doute manqué de transparence au début, certaines choses ont été corrigées"*. Elle dénonce par contre une récupération politique. *"Je constate qu'à partir du moment où la population se réveille, le PS et le CDH se réveillent aussi."*

La question fondamentale de l'arbitrage

L'un des points d'accroche importants du traité pour les

opposants réside dans l'arbitrage. Explication: une entreprise qui s'estime lésée par la décision d'un Etat pourra demander un arbitrage privé comme il en existe déjà en Europe. Certains y voient la faillite démocratique des Etats qui seraient contraints de dédommager des multinationales. La députée MR se veut rassurante: *"La commissaire européenne Cécilia Malmström a récemment posé les bases d'une Cour internationale. Le temps de sa mise en place, il sera nécessaire d'avoir recours à un système parallèle. Les opposants au traité oublient les codes de bonne conduite et les tribunaux normaux. Et puis le traité sera évalué. Il faut cesser de diaboliser ce traité."*

Une autre inquiétude de taille concerne le monde agricole. Virginie Defrang-Firket les balaie: *"Dans les rangs du PS et du CDH, on considère que les agriculteurs ne sont pas capables d'exporter. Mais nous avons bien vu avec l'embargo russe, combien ils ont besoin d'exporter leurs produits."* La députée MR accuse enfin le PS et le CDH d'isoler la Belgique par rapport aux autres pays européens: *"Le Premier ministre canadien, M. Trudeau, a réagi récemment. Il a dit que si l'Union européenne ne signe pas cet accord, elle devra s'interroger sur son existence."*

S.Ta.

CONTRE

"Les normes européennes vont disparaître"

Au départ, j'étais favorable à ce traité. C'est au fur et à mesure des auditions sur ce sujet que j'ai changé d'avis, explique la députée wallonne Marie-Dominique Simonet (CDH). *Ce qui me trouble au plus haut point, ce ne sont pas les détails du traité. Assurer l'harmonisation de la taille des pare-chocs d'une voiture, c'est logique puisqu'il faut harmoniser les règles. Ce qui m'inquiète, c'est que les autorités politiques ne disposeront plus du pouvoir de réguler sous peine de sanctions financières."*

Elle explique: *"Les négociateurs du traité ont dressé des listes négatives. Des listes qui reprennent des choses qui seront par exemple exclues de toute libéralisation. Des listes dans lesquelles on ne pourra plus rien ajouter à l'avenir. Comment fera-t-on alors avec les choses qui peupleront un jour notre quotidien et qui n'ont pas encore été inventées? Si à ce moment-là, un Etat veut réguler sur ce sujet, les entreprises se retourneront contre lui et il perdra."*

"L'exemple de Caterpillar devrait faire réfléchir"

Elle donne un autre exemple: *"Dans ce texte, il n'y a rien sur les indications géographiques protégées."* La députée liégeoise craint donc que certaines appellations bien de chez nous soient utilisées sans problème par d'autres. Elle considère aussi que l'exemple récent de

l'annonce de la fermeture de Caterpillar devrait faire réfléchir ceux qui soutiennent ce traité: *"Ceux qui parlaient de nationaliser Caterpillar tiennent ici d'autres discours"*, conclut-elle en faisant référence aux propos du président du MR, Olivier Chastel.

Olga Zrihen, députée wallonne PS, considère de son côté que ce traité va créer des rapports de force disproportionnés entre les entreprises belges et les entreprises nord-américaines, en provoquant aussi un abaissement des normes: *"Les normes sociales, environnementales et autres sont à la pointe en Europe. Lorsqu'on harmonise, en général, on va vers les normes les plus basses et les normes canadiennes sont plus basses que les nôtres. Et ce sera pire encore avec le TTIP. Nous n'avons aucune garantie que nos normes seront respectées. Et je dois dire que la mise en place de l'Alena, le traité de libre-échange entre le Canada, les USA et le Mexique n'incite pas à la confiance."* Enfin, faisant référence aux agriculteurs wallons, Olga Zrihen craint que leurs produits *"perdent en qualité lorsqu'ils seront confrontés à ceux venant du Canada et des USA avec le TTIP, les normes sanitaires n'étant pas les mêmes. De plus, nos agriculteurs ont l'habitude de travailler en circuits courts."*

S.Ta.